



Retrait abusif facture orange

Par **chanteloube**, le **12/05/2010** à **15:09**

Bonjour,

j'ai un téléphone portable qui ne fonctionnait pas correctement les touches étaient difficiles et coïnciaient .J'ai appelé orange et m'ont dit qu'il était sous garantie et qu'il m'en donnait un autre ce qui fut effectué.La valeur du téléphone est de 35 euros .Je viens de recevoir un retrait sur mon compte de 125 euros de réparation car il ont détecté de l'oxydation . je n'ai pas été averti de cette transaction et je suis très surpris qu'il puisse se servir de mon compte sans me demander mon avis .. car pour le prix de cette réparation j'aurais pu en acheter un autre .merci de pour l'aide cordialement philippe